

LISTE DES CONTRATS DE PLUS DE 2 000 \$ CONCLUS AVEC UN MÊME COCONTRACTANT, LORSQUE LA SOMME DE CES CONTRATS EST SUPÉRIEURE À 25 000 \$

L'article 477.6 de la Loi sur les cités et villes (LCV) (961,4 selon le Code municipal) stipule de publier sur son site internet, au plus tard, le 31 janvier de chaque année, la liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 2 000 \$ passés au cours du dernier exercice financier complet précédent avec un même cocontractant lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale qui dépasse 25 000 \$.

Vous trouverez donc ci-dessous la liste des contractants ayant reçu des sommes de la MRC du Granit pour l'exercice financier du 1er janvier au 31 décembre 2022 :

Fournisseur (Cocontractant)	Objet du contrat	Total annuel (taxes incluses)
AIM RECYCLAGE LAC-MÉGANTIC	Traitement des encombrants	47 008,90 \$
ALKOM	Services professionnels - projet salle de réunion	26 815,82 \$
CAIN LAMARRE	Honoraires professionnels	39 017,10 \$
CÉGEP BEAUCE-APPALACHES	Formation	25 869,38 \$
ESTIMATION R.L. INC.	Honoraires - programme de subvention (PAH)	28 036,21 \$
FQM ASSURANCES INC.	Assurances responsabilité	34 148,61 \$
GROUPE COGI-T INC.	Honoraires - accompagnement en transformation numérique	28 145,88 \$
J.P. CADRIN & ASS. INC.	Honoraires - services d'évaluation	58 461,85 \$
LAVERY AVOCATS	Services professionnels	33 609,19 \$
ORISO SOLUTIONS INC.	Session virtuelle - hébergement	33 151,66 \$
PG SOLUTIONS INC.	Contrat d'entretien et soutien des applications	25 622,18 \$
RÉCUPÉRATION FRONTENAC INC.	Traitement des rejets	116 157,76 \$
RESSOURCERIE GRANIT	Contribution et tonnage récupéré	51 975,38 \$
VILLE LAC-MÉGANTIC	Traitement des boues	108 485,19 \$